Saison 2020-2021

Centre de Loisirs Pompidou-Mourguet

Mercredis après-midi

Après une première année d'existence, **l'aventure continue** pour le Centre de Loisirs Pompidou-Mourguet. Toute l'équipe de Com'expression se mobilise pour continuer le développement de ses activités et des services qui vous sont proposés.

Public concerné : enfants de 3 à 11 ans (**de la petite section jusqu'au CM2**)

Cet accueil de loisirs **s'adresse à tous**, et plus particulièrement aux enfants des écoles Pompidou-Mourguet, écoles Charial et des **écoles privées sous contrat** du quartier.

Cet accueil de loisirs est un **prolongement des « Ateliers du mercredi matin »** co-organisés par *Com'expression* et la *Ville de Lyon*, sur le site Pompidou-Mourguet.

Il s'agit d'un service proposé par Com'expression aux **familles du quartier** pour leur permettre de bénéficier d'une formule de « garde périscolaire » sur toute la journée du mercredi, dans une perspective de **loisirs éducatifs** pour **leurs enfants**.

Les **horaires d'accueil** sont de midi (à la suite des ateliers du matin) jusqu'à 18h (avec un départ possible à partir de 17h).

Renseignements et inscriptions : **secretariat@comexpression.com**

Fermeture estivale du secrétariat : du 1er au 16 août 2020 inclus

Date d'ouverture des inscriptions : **Mardi 02 Juin 2020**

Pour les inscriptions effectuées après le 1er septembre, il y aura un délai de 15 jours calendaires entre la date d'inscription et la date du 1er mercredi de l'enfant.

www.comexpression.com

VILLE DE LYON

ALLOCATIONS FAMILIALES Caf du Rhône

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DU RHÔNE
DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA COHÉSION SOCIALE

- Pour les enfants des écoles **Pompidou-Mourguet** : les enfants **restent avec l'équipe d'animation** de Com'expression dès la fin du temps de l'*atelier du mercredi matin* (AME), pour aller ensuite déjeuner. Pour les enfants des écoles **Charial**, les animateurs de Com'expression récupèrent les enfants **à la fin de « l'*AME* »** géré par *Léo Lagrange* pour les amener, **en pédibus**, sur le site de Pompidou-Mourguet, où ils démarrent leur après-midi par le déjeuner.
- Pour les enfants d'autres écoles (y compris des écoles privées sous contrat si les enfants ne sont pas inscrits aux AME de ces deux écoles) : **accueil possible à partir de 12h**, les familles devant s'organiser pour déposer directement leur-s enfant-s.
- **Le repas et le goûter** sont pris en charge par Com'expression et inclus dans le tarif. Nous travaillons avec un **prestataire de la région** (privilégiant les **circuits de proximité** et attentif à l'utilisation de **produits de saison**). Sur place, nous avons **notre propre personnel de restauration**.
- Les inscriptions se font pour **l'ensemble des mercredis de l'année scolaire**, afin de garantir la qualité pédagogique de l'accueil et des activités. Les **modalités de désinscription éventuelle** en cours d'année sont présentées sur notre site internet. Il n'y a **pas d'accueil possible juste pour le temps du repas**.
- Respectant le plus possible le **rythme de l'enfant** lors de cette « *pause du mercredi* », les **activités proposées par les animateurs sont variées** : sportives (*mais non compétitives*), culturelles, manuelles, scientifiques, autour de l'environnement, autour de l'éducation aux médias, etc.
- Dans la continuité des *ateliers du mercredi matin*, cet accueil de l'après-midi est construit dans une dynamique de **loisirs à visée éducative**, permettant la **découverte**, la **connaissance**, le **vivre ensemble**, l'**éducation à la citoyenneté** sous toutes ses formes.
- Pour permettre la **continuité des temps** et la **qualité d'accueil** de vos enfants, l'attention que nous portons aux **relations avec les familles**, les mercredis après-midi seront pilotés par la **même directrice que les autres temps périscolaires** de Pompidou-Mourguet.
- Les enfants scolarisés en maternelle se regroupent à Mourguet et les enfants du CP au CM2 sont sur Pompidou, **les lieux étant adaptés à chaque tranche d'âge**. Pour les grands, et selon les effectifs, les enfants pourront être **répartis en groupes d'âge**. La logique des accueils de loisirs de Com'expression est d'**accueillir les enfants en « *petites unités* » d'effectifs**, afin de **permettre la convivialité, l'individualisation des relations, le respect du rythme de chacun**.
- Encadrement qualifié, 1 animateur pour 8 enfants en maternelle et 1 pour 12 en élémentaire.

Comment vous inscrire ?

L'inscription à cette accueil est **indépendante de votre inscription auprès de la Ville de Lyon pour les Ateliers du mercredi matin**. Cet accueil de loisirs est **ouvert aux familles adhérentes** de Com'ex. Si vous avez déjà été adhérent-e et concerné-e par l'accueil de loisirs : rendez-vous sur le portail familles. Si vous êtes **nouvel adhérent-e**, **envoyez un mail de demande d'inscription à secretariat@comexpression.com** pour obtenir les **codes d'inscription en ligne (actifs sous 48h)**.

Plusieurs modalités et échéances de **paiement** : prélèvement automatique, paypal, chèques…

Adhésion familles de 3€/an + 12€/an/enfant (adhésion de septembre à août).

Quotient familial CAF	Tarifs demi-journée mercredi après-midi
De 0 à 450	11 €
De 451 à 800	13 €
De 801 à 1100	14,5 €
De 1101 à 1250	15,5 €
1251 et plus	16,5 €